

# SAINT-LÉGER DE MONTBRUN

*Vous découvrirez au cours de ce circuit :*

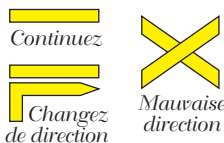
- le curieux château de Beauvais ;
- la butte de tuffeau du Petit Peu de Montbrun ;
- l'église Saint-Léger de Montbrun ;
- les bois, bosquets et vignes ;
- hors circuit, deux dolmens au lieu-dit La Pierre Levée.

*Bonne randonnée...*

*... et n'oubliez pas que vous n'êtes pas seul à emprunter les sentiers que vous allez parcourir. Nous vous invitons donc à respecter la nature :*

- évitez de cueillir les fleurs et les plantes ;
- ne laissez aucun débris derrière vous ;
- respectez les lieux habités ;
- restez sur les sentiers ;
- maintenez les chiens en laisse.

## Code du Balisage



- © Comité Départemental de la Randonnée Pédestre des Deux-Sèvres  
[deux-sevres.ffrandonnee.fr](http://deux-sevres.ffrandonnee.fr)
- Agence de Développement Touristique des Deux-Sèvres  
[www.tourisme-deux-sevres.com](http://www.tourisme-deux-sevres.com)  
Tél. 05 49 77 87 79

*Cette fiche est éditée par le Conseil Général des Deux-Sèvres en conformité avec les dispositions de la charte qualité "Randonnée en Deux-Sèvres".*

*Tél. 05 49 06 77 65*

# SAINT-LÉGER DE MONTBRUN



## La butte du Petit Peu de Montbrun

*De l'église isolée sur la butte de tuffeau, la vue est imprenable sur les hauteurs de Tourtenay et la vallée de la Dive. Un tel site force l'admiration.*

Accès : 8 km à l'est de Thouars

Départ : salle socio-éducative de Vrère


Distance : 12 km

Durée : 3 h

Balisage : jaune

**Rando** pédestre  
en Deux-Sèvres


**Saint-Léger de Montbrun est une singulière commune sans chef lieu dont les villages : Vrère (siège de la mairie et de la chapelle), Orbé, Rigny, Puyraveau, Chenne, Meulle se dispersent dans la plaine alors que les défunts sont regroupés au cimetière paroissial perché au sommet d'une colline.**

 **Beauvais est un ancien fief où subsistent les restes d'un curieux château. Un pavillon porche à l'entrée se développe entre deux tours pigeonniers aux cônes de tuffeau. En arrière plan, le château à la carcasse crénelée évoque un décor de cinéma.**

Possibilité de variante non balisée, en tirets sur la carte. Le parcours est alors de 8 km. A l'entrée du hameau, s'engager à droite, puis à gauche. Le chemin conduit en descente aux abords du **marais de Meulle**.

*paroissiale est perchée à son sommet. Elle vaut le détour surtout par son clocher médiéval tandis que la nef à l'exception du chœur a été refaite au XVIII<sup>ème</sup> siècle après avoir été incendiée par les protestants durant les guerres de religion.*

**P** Le départ, depuis la salle socio-éducative s'effectue par la D 162 à gauche. Bifurquer à droite vers la mairie et quitter le hameau par la **rue des Vieilles Rondes**. Au carrefour, à la sortie du village, s'engager à droite (rue des Vieilles Rondes). Laisser le chemin de gauche. Dans la courbe, quitter la route et filer sur un chemin herbeux. A l'intersection, s'orienter à gauche. Dans le bois de **Crussel**, le chemin monte légèrement. A l'orée du bois, filer et continuer à monter. A la croisée, prendre à droite. Sur la droite, se profile le clocher de **l'église de Saint-Léger de Montbrun**. Atteindre le centre équestre de **Beauvais**.


Prendre à droite la D 172.  La longer avec prudence sur 250 m. Prendre le chemin à gauche, et demeurer à main gauche. A l'orée du bois de **la Châgnaie**, filer. Au croisement dans la plaine, partir à droite et rejoindre le hameau de **Puyraveau**. A droite, atteindre la rue principale, l'emprunter et descendre jusqu'à la D 65.

 La traverser avec prudence pour atteindre **Villiers**.

 **Du haut de ses 120 m, la butte appelée le Petit Peu est visible de fort loin. Isolée, l'église**

Majestueusement le paysage se déploie sur **la plaine Thouarsaise, la vallée de la Dive** à l'est, **le parc de Oiron** et **les bois de Rigny** au sud-est, ainsi que sur **la butte de Tourtenay** au nord dont le flanc porte l'église paroissiale de **Saint Martin de Mâcon**.

Avant l'église, descendre le chemin herbeux pour rejoindre la D 162. S'y engager à droite sur 250 m. Prendre le premier chemin à gauche, et encore à gauche au sortir d'un bosquet. A la croisée suivante, partir à droite, puis après quelques mètres à gauche. Au carrefour en T filer à droite et atteindre la D 65.

 La traverser avec prudence. Dépasser le carrefour suivant. Bifurquer à droite rue de **la Verdelle** pour retrouver 100 m après sur votre gauche le parking de départ.

